



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 12.03.2024

Numéro de publication: HR02-1005983841

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Fastree3D SA, Ecublens (VD)

Fastree3D SA

(*Fastree3D Ltd*) (*Fastree3D AG*)

Bâtiment E

EPFL Innovation Park

1015 Lausanne

Jusqu'ici

Chemin de la Dent d'Oche 1 B

1024 Ecublens VD

Fastree3D SA, à Ecublens (VD), CHE-291.330.490 (FOSC du 15.01.2024, p. 0/1005934573). Statuts modifiés le 29.02.2024. Nouveau but: la société a pour but le développement et la commercialisation de technologies, produits et processus de fabrication dans le domaine de l'opto-électronique, en particulier des photosenseurs et des caméras pour la vision robotique et la mesure de distance. La société peut créer des filiales et des succursales ainsi que détenir des participations dans toutes entreprises à l'exclusion des participations dans des sociétés immobilières non cotées auprès d'une bourse suisse dans le respect des dispositions de la LFAIE. La société peut acquérir, détenir, grever et aliéner des immeubles exclusivement à usage commercial dans le respect des dispositions de la LFAIE et des droits de propriété intellectuelle. La société peut exécuter toutes opérations commerciales, financières ou autres qui sont en rapport direct ou indirect avec son but social. La société peut accorder des prêts et d'autres financements directs ou indirects à des sociétés du groupe et à des tiers, y compris à ses actionnaires (directs et indirects) ainsi qu'aux sociétés des groupes de ces derniers, y compris dans le cadre d'accords de gestion de trésorerie (cash pooling), et fournir des sûretés de tous types pour leurs engagements, y compris par le biais de gages ou de transferts fiduciaires d'actifs de la société ou de garanties de tous types, à titre onéreux ou non. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 27.06.2016), le délai étant écoulé. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision du 01.07.2013) par décision du 29.02.2024. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une marge de fluctuation du capital-actions par décision du 29.02.2024; pour les détails, voir les statuts.

Nouvelles communications aux actionnaires: par courrier ou e-mail. Nouvelle adresse:
EPFL Innovation Park, Bâtiment E, 1015 Lausanne.

Registre journalier no 5343 du 07.03.2024

Précédente publication dans la FOSC: no 9, Date: 15.01.2024

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud